ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Drôme

Ecole :
E.E.PU « Arc-en-ciel »
Sainte Eulalie en Royans

Téléphone : 04 75 48 69 82

N°RNE : 0260397r

Mél :
ce.0260397r@ac-grenoble.fr

Suivi par Mme NAVARRO

Adresse postale

45, route de l'église
26190 Sainte Eulalie en Royans

Compte rendu du CONSEIL d'ÉCOLE
du 13 novembre 2025

Présents :	Enseignantes	Mme MORELL, Mme NAVARRO
	Municipalité	Mme CHABAL, Mme ROMEY
	Parents	Mme MOREL, Mme DIDILLON
	Périscolaire	Mme CULIE
	Membre APE	Mme Mandier
Excusé :	Municipalité	Mr TESTOUD

I. Bilan de la rentrée

a) Les classes :

2 nouveaux élèves en CE2 depuis les vacances de la Toussaint.
Nous avons un effectif de 27 élèves.

Mme Navarro :
5 CP – 3 CE1 + 10 CE2 l'après-midi
8 élèves le matin – 18 l'après-midi

Mme Morell/Mme Raillon :
10 CE2 le matin – 5 CM1 – 4 CM2
19 élèves le matin – 9 l'après-midi
1 AESH qui accompagne 3 élèves de CM1

C'est une rentrée tout de même compliquée, notamment sur le groupe de CE2, pour lequel nous allons solliciter de l'aide auprès de l'Inspection.
Des difficultés de comportement au niveau de l'école en général.

Les parents délégués font remonter des difficultés dans la classe des grands avec Mme Raillon, le lundi : comportement, du bruit, difficultés de concentration.
Mme Raillon a confirmé que ce n'est pas simple les lundis.
Mme Morell rappelle que c'est un groupe classe avec des difficultés scolaires et de comportement, que chaque élève a des particularités qui peuvent rendre les apprentissages difficiles.
Il faut aussi rappeler que chaque enseignant n'a pas la même tolérance au bruit, et qu'il faut aussi l'accepter.
Nous invitons les parents à contacter Mme Raillon également pour faire le point sur leur enfant si besoin.

b) Périscolaire

Effectifs importants en garderie le matin et à la cantine.

Audrey revient sur le mot qu'elle et Mme Loyer ont communiqué avant les vacances de la Toussaint. Elle confirme qu'il y a un gros problème de bruit, un relâchement de la part des enfants est observé malgré le cadre établit.

Nous rappelons que cela concerne tous les enfants, et que nous attendons que les parents rappellent les attentes en termes de comportement.

II. Projets

- **Cross / Courseton** à Oriol en Royans le 9 octobre

Un certain nombre de parents a participé pour encourager les enfants, c'était un moment très agréable pour tous.

Les parents délégués suggèrent des améliorations tels que des médailles ou un diplôme.

Nous avons été pris de court par le temps (durée) cette année. C'était la première fois que le courseton/cross a été organisé à Oriol ; et contrairement, aux fois précédentes, le cross a commencé après le courseton. Mais nous avons déjà fait remonter des changements entre collègues pour la prochaine fois.

Il y a également eu un classement que nous avons transmis à l'oral pour la classe des grands.

- **La Grande Lessive** : 16 octobre

Nous avons affiché ce projet artistique au niveau du terrain de pétanque. Le thème était « Nuit et jour, les lumières réfléchissent »

- **École et Cinéma** : Nous avons fait notre première séance le 7 novembre 2025. Nous avons visionné « L'étrange Noël de M.Jack » de Henry Selick

Prochaines séances : le 23 janvier et le 29 mai

- **Téléthon**

- **Bibliothèque** : 3 sorties par an à la bibliothèque + Pascale bénévole qui recueille les envies des élèves et nous permet de changer ainsi les libres empruntés.

- **Natation** : cycle de 10 séances en janvier-février

Les séances seront les mardis et vendredis après-midi.

- **Rugby** : mars/avril les jeudis après-midi

- **Projet Môme Danse**

Restitution d'une chorégraphie sur le thème « Corps rebelle » à la salle des Cordeliers à Romans, le lundi 11/05.
Mme Morell et Mme Navarro seront en formation « danse » les 2/12, 4/12 et 5/12 et devraient être remplacées.

- **Classe découverte** : au Centre « Couleur Nature » à Lus La Croix haute du 4 mai eu 7 mai 2026.

Animations natures + séances d'escalade
Devis (transport non compris) est de 7488€.
Nous répondons aux critères exigés par la Région pour que celle-ci finance le transport.
La participation des familles ne peut excéder 25€/élève/nuitée, soit une participation maximale de 75€.

Mme Mandier, membre de l'APE, échange avec la Mairie au sujet de la dotation de 4000€ que l'APE percevait avant.
La Mairie rappelle que cette dotation avait lieu lorsque des classes découvertes étaient organisées. Elle invite l'APE à faire une demande pour cette année.
Mme Mandier demande également si l'APE peut bénéficier de l'aide de la Mairie pour d'autres projets (hors classe découverte). Mme Romey rappelle que ce sont les événements organisés par l'APE qui doivent financer ces projets.

- **Musique** : projet sur la laïcité avec l'école de St Laurent en Royans

Projet musical et théâtral dont le titre s'intitule « Je veux apprendre »
Restitution au gymnase de St Laurent en Royans le mardi 9 juin.

- **ATE (Aire Terrestre Éducative)** : Nous profitons de la subvention pour la 2ème année
  La classe des grands avait validé de mettre en place une signalétique – c'est en cours.

Mme Romey évoque l'éventuel projet judo que l'équipe enseignante avait suggéré en fin d'année scolaire.
Nous ne l'avons pas mis en place cette année, mais c'est toujours un projet qui nous tente pour les années à venir.

III. Protocole Phare (dispositif de lutte contre le harcèlement)

Journée de lutte contre le harcèlement : jeudi 6 novembre.
Nous avons profité de cette journée pour évoquer ce sujet, comprendre ce qu'est le harcèlement, comment se protéger et aider les autres.

Pour les élèves du CE2 au CM2, nous leur faisons passer un questionnaire pour déceler de délicates situations.

L'école est inscrite au protocole pHARe.
L'explication de la procédure de ce protocole est présentée lors de ce conseil. Nous transmettrons ces informations à l'ensemble des parents.

IV. Règlement intérieur

Modification apportée : ajout d'un paragraphe sur le protocole pHARe dans le règlement :

Protocole pHAre

Afin de répondre à l'article L511-3-1 du Code de l'Éducation, l'école est désormais inscrite dans le protocole pHARe national. Ce protocole est un protocole de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire.

Au titre de ce protocole, toute situation avérée de harcèlement ou d'intimidation sera prise en charge selon des modalités définies.

Dans l'éventualité d'un problème rencontré, les parents seront informés de la mise en place de ce protocole pour leur enfant.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

V. Sécurité

a) PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) unifié

L'équipe de circonscription est venue nous rendre visite au mois de septembre. Elle était surprise de l'absence d'alarme incendie au sein de l'école. La Mairie a été informée et nous signale que c'est en cours de financement.

Mme Navarro tiendra au courant la Mairie de l'avancée du PPMS qui réunit les documents permettant de mettre en sûreté l'ensemble des personnes lors d'événements dangereux (incendie, risques majeurs, attentat-intrusion).

b) Serrure école

Nous remercions la Mairie d'avoir changé les serrures de l'école.

VI. Proposition d'horaires de l'école pour la rentrée 2026

Les horaires de l'école sont votés tous les 3 ans - nous devons procéder cette année au vote des horaires pour la rentrée de septembre 2026 à août 2029.
Nous aurions aimé faire un petit changement qui nous permettrait d'augmenter un peu le temps d'apprentissage des matinées et d'être en décalage avec les horaires de l'école maternelle de St Laurent.
Notre proposition : 8h30-11h45 -- 13h30-16h15
Horaires de l'école maternelle de St Laurent : 8h30-11h30 - 13h30-16h30

Nous convenons de la date du mardi 9 décembre à 17h pour procéder au vote de cette modification.

VII. Questions

Points abordés par les parents délégués :

- Problème de facturation : il y a des parents qui n'ont pas reçu de factures depuis septembre
  La Mairie prend note.
- Les parents sont très satisfaits de l'organisation de la classe découverte
- Les parents remercient l'équipe enseignante qui est disponible

Fin de la séance à 19h50